



<u>Mémoire</u> GROUPE D'EXPERTS THE BLUE-RIBBON PANEL

Vers la pérennité et la croissance financière de l'éducation postsecondaire en langue française en Ontario

Sommaire2
Introduction3
Positionnement de la communauté francophone —5
Les attentes de l'ACUFC—5
Revendications des universités et collèges—6
L'expérience étudiante —8
Les modalités de financement du postsecondaire en langue française10
Pour un mode de financement exclusivement dédié postsecondaire en français12
Pour la contribution permanente et conséquente du Fonds complémentaire en éducation postsecondaire du gouvernement fédéral12
Conclusion —15
Bibliographie/sitographie16

Introduction

Le secteur postsecondaire de langue française en Ontario fait face à de grands enjeux freinant son épanouissement. Le cas de figure le plus récent est la décision du ministère des Collèges et Universités (MCU) de refuser d'accorder un financement public et récurrent à l'Université de Sudbury, qui dessert la communauté franco-ontarienne depuis 1913 et qui a été le théâtre du premier lever du drapeau franco-ontarien en 1975.

Le gouvernement de l'Ontario manifeste un intérêt pour revoir ses façons de faire pour assurer la vitalité financière à long terme des institutions postsecondaires et améliorer l'expérience étudiante. C'est d'ailleurs en visant ces objectifs que la ministre des Collèges et Universités, Jill Dunlop, a désigné un Groupe composé de huit éminents experts issus des secteurs universitaires et des affaires (ci-après « Groupe d'experts ») afin de dresser une feuille de route comportant les recommandations à suivre pour développer le système éducatif post-secondaire.

Le mandat du Groupe d'experts s'achève avant la fin de la saison estivale. Entre-temps, les organismes représentants la minorité francophone se questionnent sur l'avenir du secteur postsecondaire en langue française. Quelles seront les recommandations du Groupe d'experts concernant ce secteur en termes d'innovation, de progrès et de croissance économique? Alors que la communauté franco-ontarienne vient d'encaisser un important recul avec la décision du gouvernement de l'Ontario de conserver le statu quo dans l'offre universitaire de langue française à Sudbury et dans le Moyen-Nord, comment se déroulera la suite des choses pour nos institutions de langue française? Après avoir avancé de quelques pouces au cours des dernières années, la communauté franco-ontarienne sent qu'elle a reculé de deux pieds.

Le Groupe d'experts a pour mission principale d'analyser la viabilité financière du secteur universitaire et collégial, dans le but de protéger la renommée mondiale de ces établissements¹ et de continuer à délivrer un ensemble de programmes de qualité pouvant former la main-d'œuvre de demain.

Par ailleurs, même si les objectifs de la feuille de route sont rendus publics, il n'en demeure pas moins que l'enveloppe budgétaire dédiée au financement du développement du secteur post-secondaire demeure inconnue à cette date. Dans la même veine, comment se fera la répartition de l'investissement global? Se fera-t-elle au prorata du nombre d'étudiantes et d'étudiants, des programmes, du nombre d'enseignantes et d'enseignants ou encore des bourses d'études prévues? Quel est le ratio du financement qui sera accordé au secteur des études postsecondaires francophones?

Ce bref exposé des faits nous amène à nous interroger sur la stratégie du gouvernement vis-à-vis de nos universités et nos collèges de langue française. Au cours des dernières années, nous avons observé un intérêt du gouvernement pour la mise en œuvre d'universités gouvernées par et pour les francophones, une revendication de longue date de la communauté franco-ontarienne. En pleine pandémie, l'Université de l'Ontario

-

¹ Voir <u>www.news.ontario.ca</u>

français a ouvert ses portes en septembre 2021. Un an plus tard, l'Université de Hearst obtenait sa pleine indépendance et sa charte, la conférant comme université «par et pour».

Malheureusement, à la veille de la Fête du Canada, le gouvernement de l'Ontario a décidé de ne pas saisir ce momentum qu'il a contribué à se bâtir en refusant de financer l'Université de Sudbury, qui s'avère encore aujourd'hui comme la solution la plus crédible pour moderniser la programmation de langue française dans le Moyen-Nord de l'Ontario.

De cette période de transformation naît une opportunité de s'interroger sur la façon dont sont financées nos institutions. Partant de ce postulat, qu'en est-il réellement du financement attribué aux institutions francophones et bilingues? Est-ce que cette enveloppe budgétaire va garantir l'établissement et le développement de la programmation en langue française, ou bien au contraire, elle ne sera d'aucune utilité pour ce volet?

Sommaire des recommandations

Que le Groupe d'experts recommande au ministère des Collèges et Universités (MCU):

- d'encourager la recherche en langue française afin de favoriser la pérennité et la durabilité des programmes en français.
- de développer une politique claire en matière de programmes postsecondaires en langue française, d'exercer une plus grande transparence des données et des informations utilisées pour évaluer la pertinence des programmes et de mieux collaborer avec les petits établissements dès le début du processus d'élaboration des programmes pour réduire la perte de ressources, bâtir la confiance de la clientèle et mieux répondre aux besoins du marché du travail.
- d'appliquer le principe de continuum de l'éducation de langue française en continuant d'investir dans le modèle «par et pour» au niveau postsecondaire.
- d'ouvrir une discussion avec l'Université de Sudbury afin de réexaminer son projet de transformation.
- d'encourager un système d'études postsecondaires en français inclusif, riche et durable.
- d'adopter une formule de financement dédiée exclusivement aux universités et collèges de langue française.
- d'ouvrir une conversation avec le gouvernement du Canada en vue du renouvellement du Fonds complémentaire en éducation postsecondaire et du Programme aux langues officielles en éducation (PLOÉ) afin d'appuyer l'objectif de pérenniser le secteur.

I. Positionnement de la communauté francophone

Dans le cadre de cette étude, la communauté francophone de l'Ontario est essentiellement représentée par des organismes qui œuvrent dans le seul but de promouvoir l'enseignement collégial et universitaire en langue française. La communauté franco-ontarienne milite sans cesse pour concrétiser trois niveaux d'exigences à savoir: (i) l'excellence dans les programmes offerts en français, (ii) l'accès aux études postsecondaires en français et enfin (iii) la qualité de l'employabilité sur le long terme.

L'AFO encourage le Groupe d'experts à considérer ce positionnement et ces aspirations de la communauté franco-ontarienne. Est-ce que le Groupe d'experts envisage que les modalités de financement qui seront dédiées au secteur seront abordées dans une seule et unique formule englobant l'ensemble des institutions post-secondaires ou alors seront-elles envisagées séparément à l'instar de ce qui est appliqué aux établissements autochtones²? L'AFO encourage grandement l'établissement d'une formule de financement distincte pour les institutions postsecondaires de langue française.

Recommandations du Groupe d'experts pour le MCU:

→ Encourager la recherche en langue française afin de favoriser la pérennité et la durabilité des programmes en français.

Voyons dans ce qui va suivre, le point de vue de l'association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ci-après « ACUFC »), et les directives vivement souhaitées des universités et collèges de langue française:

- 1. Les attentes de l'ACUFC: Sur le site web officiel de l'ACUFC, on retrouve un communiqué daté du 17 février 2023 selon lequel les membres de la communauté francophone minoritaire estiment vouloir des établissements postsecondaires en bonne santé financière avec des moyens suffisants pour offrir un accès équitable à l'éducation postsecondaire en langue française. Par ailleurs, avant même l'annonce officielle relative à la nominations des experts, l'ACUFC s'est prononcée sur ses attentes en matière budgétaire et ce, en préconisant de prendre en considération plusieurs points:
 - Rehausser l'accès aux programmes postsecondaires en langue française, ceci pourrait s'inscrire également dans le cadre des recommandations émises dans le rapport final des États généraux sur le postsecondaire francophone du 10 novembre 2022³. Il est certain aujourd'hui que pour

² Il s'agit de plusieurs programmes qui ont été mis en place pour les premières nations. V. <u>Programme préparatoire à l'entrée au collège et à l'université (sac-isc.gc.ca)</u>

attirer un plus grand nombre d'étudiantes et étudiants dans nos établissements, il est nécessaire de proposer des programmes d'études tout aussi intéressants et attrayants que le volet de langue anglaise.

- Accorder une attention particulière à la recherche en langue française ou bien de la recherche rendue dans l'intérêt des francophones. Cet aspect renforcera non seulement les apprentissages en langue française mais aussi donnera de l'essor aux nouvelles ressources et ainsi à avoir un pôle de chercheurs francophones de grande valeur.
- Appuyer le travail des établissements postsecondaires pour qu'ils soient en mesure d'accompagner la population étudiante internationale tout au long de son parcours. Le but ici n'est pas uniquement de recruter des nouvelles étudiantes et de nouveaux étudiants étrangers mais plutôt de mettre en place un système durable pour accompagner cette population jusqu'au marché du travail.

Les établissements postsecondaires de l'Ontario ont souvent souligné la complexité du processus d'approbation de programmes comme l'un des plus importants fardeaux administratifs qui nuit à leur agilité de répondre plus rapidement aux besoins des étudiantes et des étudiants et du marché du travail avec de nouveaux programmes. L'AFO est heureuse de constater certaines améliorations dans ces processus et ce, surtout pour les programmes collégiaux.

Puisque les établissements de langue française sont plus petits, elles ont l'avantage de s'assurer que leur programmation soit pertinente et en forte demande. De plus, ils ont un mandat bien spécifique pour répondre aux besoins de leur communauté. Ce sens d'imputabilité envers elles conjugué aux recherches rigoureuses sur les besoins du marché étudiant et du marché du travail guident leurs actions.

Toutefois, le ministère des Collèges et des Universités utilise, lui aussi, des données et des critères pour évaluer la pertinence des programmes. Ces données ne sont pas accessibles aux établissements ce qui cause des délais ou des refus de demande d'approbation de nouveaux programmes. Le ministère s'en tient à donner des suggestions et des consignes informelles et qui manquent parfois de cohérence. En l'absence de politiques claires sur les priorités de programmation universitaire, les établissements se fient sur les renseignements et les informations qu'ils ont à la suite de recherches sur les besoins locaux. Une plus grande transparence et collaboration avec les établissements leur permettrait de mieux cibler la programmation qui répond aux besoins qu'ils ont identifiés et aux priorités ministérielles.

Ce manque de transparence et de collaboration coûte cher à nos établissements qui n'ont pas les mêmes ressources que leurs contreparties anglophones de créer un grand volume de programmation. Ces coûts fragilisent les établissements et leur capacité de mobiliser leurs ressources limitées sur des initiatives à fort impact.

Pour ne citer qu'une incohérence importante, le ministère des Collèges et Universités a fixé des limites à la capacité de ces universités à développer des programmes professionnels et des programmes en sciences et technologie. Elles se voient alors refuser le financement de

programmes parce qu'ils ne relèvent pas de domaines tels que les sciences, la technologie et l'enseignement professionnel. Cette situation révèle un manque de coordination du système de la part du ministère, qui l'empêche de définir une politique claire sur les programmes qu'il soutiendra ou ne soutiendra pas.

Une politique claire en matière de programmes, une plus grande transparence des données et des informations utilisées pour évaluer la pertinence des programmes et une collaboration accrue avec les petits établissements dès le début du processus d'élaboration des programmes permettraient de résoudre bon nombre de ces problèmes et d'économiser de l'argent, du temps et des ressources pour les établissements. Il est essentiel que le ministère s'engage dans un processus plus ouvert avec les établissements de langue française pour mettre fin à des pratiques qui continuent à fragiliser leur viabilité à long terme en dépensant des ressources inutilement. En outre, les conflits et l'absence d'approche cohérente continuent de nuire à la réputation des universités de langue française et à la confiance du public dans le système dans son ensemble.

Recommandations du Groupe d'experts au MCU:

• Que le Groupe d'experts recommande au ministère des Collèges et des Universités de développer une politique claire en matière de programmes postsecondaires en langue française, d'exercer une plus grande transparence des données et des informations utilisées pour évaluer la pertinence des programmes et de mieux collaborer avec les petits établissements dès le début du processus d'élaboration des programmes pour réduire la perte de ressources, bâtir la confiance de la clientèle et mieux répondre aux besoins du marché du travail.

2. Revendications des universités et des collèges francophones :

Depuis quelques années, les établissements d'enseignement supérieur en français demandent un appui financier du gouvernement dans le seul but d'améliorer la qualité et la pérénité des études de langue française proposées aux francophones de l'Ontario. Plusieurs leviers sont à prendre en considération :

- Améliorer qualitativement et quantitativement les programmes en langue française et assurer une offre de programmes d'études répondant aux besoins des employeurs et de la collectivité locale.
- Aiguiller et éclairer les étudiantes et les étudiants sur le marché du travail, donner des indicateurs sur ce marché afin d'orienter les étudiantes et les étudiants vers les postes francophones et bilingues.
- Se focaliser sur la question de la viabilité et la durabilité de l'enseignement postsecondaire en français.

> Position des collèges francophones en Ontario:

Les fonds publics de l'Ontario financent les collèges communautaires offrant la possibilité de poursuivre des études en langue française. Ainsi, avec les huit campus du collège Boréal

et les quatre campus du Collège La Cité⁴, les programmes proposés dans la langue de Molière sont diversifiés et une multitude de services sont offerts aux francophones et aux nouveaux arrivants. Tout ceci rend les collèges une partie prenante à part entière dans la communauté francophone, de par ses milieux de vie en français et son expérience étudiante.

La santé financière de ces établissements pour les prochaines années demeure incertaine. Jusqu'à présent, ces mêmes institutions ont beaucoup compté sur la promotion de programmes d'études intéressants, des cours pouvant intéresser une clientèle étrangère attirée par la province (poursuivre des études supérieures et apprendre l'anglais en même temps), suggérer des formations en ligne et aller jusqu'à exporter des programmes à l'extérieur du Canada comme ce fut le cas pour le Collège Boréal.

De facto, ces collèges revendiquent un bon nombre de points allant dans le sens de notre mémoire, à savoir:

- Consacrer une réelle importance au financement des études postsecondaires en langue française ici en Ontario. À ce propos, le Collège La Cité recommande que l'Ontario et les établissements d'enseignement postsecondaire de langue française collaborent pour maximiser les investissements fédéraux et créer des sources de financement pluriannuelles à fort impact.
- Établir une politique accessible et durable pour les étudiantes et étudiants qui aujourd'hui paient des frais de scolarité très élevés.
- Le Collège La Cité recommande au ministère d'examiner comment la retenue sur les frais de scolarité des étudiantes et étudiants internationaux pourrait être utilisée pour fournir aux collèges de langue française le financement nécessaire pour créer des expériences uniques pour les étudiantes et étudiants internationaux qui cherchent à faire de l'Ontario leur terre d'accueil.

Les collèges souhaitent recevoir les fonds nécessaires pour offrir des programmes riches et uniques et veulent travailler en collaboration avec toutes les parties prenantes pour améliorer le quotidien des résidentes et résidents permanents et temporaires (nouveaux arrivants) en offrant des services qualitatifs à la hauteur de leurs attentes.

Recommandations du Groupe d'experts au MCU:

→ Donner les outils aux collèges et universités de langue française pour bonifier des programmes d'études en français de qualité pouvant intéresser la communauté francophone, tout en étant aligné aux demandes du secteur de l'emploi.

> Position des universités en langue française en Ontario:

À l'instar des collèges communautaires de langue française, les universités offrants des programmes en français s'inquiètent pour leur santé financière. À ce propos, les universités réclament un mode de financement responsable et abordable. Les universités dotées de

⁴ <u>Collèges et universités de langue française | ontario.ca</u> /selon les données 2021-2022 du MCU: le Collège Boréal enregistre plus de 1500 étudiants et le Collège la Cité enregistre plus de 4900 étudiants.

programmes d'études en français ont des données différentes selon leur situation géographique, la croissance démographique dans leur région, la clientèle étrangère et les attentes de la communauté francophone en matière de formation postsecondaire comme levier économique indispensable à la croissance en Ontario.

Nonobstant les différences entre les universités de langue française de l'Ontario, il est indispensable de prévoir une méthode de financement basée sur le nombre d'inscriptions, le rendement, la qualité des programmes offerts et le principe de différenciation proclamé par les universités du Nord, tout cela en encourageant et récompensant la collaboration. Le ministère des Collèges et Universités devrait mettre en place un cadre régissant la bonne gouvernance au niveau des universités et prendre en compte la particularité des établissements de langue française pour le respect du principe de continuum de l'éducation francophone. Il y a lieu de penser inévitablement aux aspects économiques tels que la formation d'une main d'œuvre qualifiée, travailler sur un écosystème favorable à l'emploi en français, en somme, de la viabilité financière des universités vient l'essor de l'économie et de notre communauté.

II. L'expérience étudiante du postsecondaire en langue française

Depuis la mise en place du système d'éducation que l'on connaît aujourd'hui, les étudiantes et étudiants ont manifesté leur intérêt pour le postsecondaire en français. Rappelons le processus de réflexion et de consultation communautaire lancé en 2013 et en 2014 qui a permis le recueil des points de vue de 1400 francophones sur l'expérience postsecondaire qu'ils souhaitent avoir. Ce processus a donné naissance aux États généraux lancés par le Regroupement étudiant franco-ontarien (RÉFO), en partenariat avec la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO) et l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO).

Ledit processus a découlé sur des recommandations pertinentes concernant l'enseignement supérieur en Ontario français et qui touchent l'expérience étudiante.

À ce propos, le fil conducteur commun qui relie l'ensemble des revendications de la communauté repose sur :

- le besoin d'augmenter la disponibilité des programmes en français dans toutes les régions de la province;
- l'importance de mettre sur place une gouvernance par et pour les francophones au niveau universitaire;
- la nécessité de développer une stratégie commune et ambitieuse de rétention des jeunes entre le secondaire et le postsecondaire en français dans la province en application du principe du continuum.

Jusqu'à tout récemment, beaucoup de progrès avait été fait sur la question de la gouvernance « par et pour » les francophones. L'Université de l'Ontario français a ouvert ses portes en septembre 2021. Un an plus tard, l'Université de Hearst obtient sa pleine

indépendance et sa charte, la conférant comme université «par et pour». Nos collèges ont continué de voir leur programmation se diversifier davantage.

Malheureusement, le ministère des Collèges et Universités a freiné ce momentum en refusant de financer le projet de l'Université de Sudbury. La communauté franco-ontarienne poursuivra le travail pour convaincre le gouvernement de l'Ontario de l'importance capitale et stratégique du projet de l'Université de Sudbury pour la modernisation de la programmation de langue française dans le Moyen-Nord et dans l'ensemble de la province.

Actuellement, pour l'avenir de l'éducation universitaire de langue française dans le Moyen-Nord de l'Ontario, il est crucial que le ministère des Collèges et Universités donne un feu vert au projet de transformation de l'Université de Sudbury. Les faits démontrent clairement que la Laurentian University⁵ a échoué à moderniser la programmation de langue française au cours des années et rien n'indique qu'elle a les moyens de le faire au cours des prochaines années. Au cours des dernières années, la Laurentian University:

- a sabré 28 programmes de langue française, soit près de la moitié de sa programmation offerte dans la langue de Molière.
- a enfreint la *Loi sur les services en français* en abolissant sans consultation des programmes désignés⁶;
- a mis fin unilatéralement à la fédération laurentienne, mettant à risque la survie de l'Université de Sudbury, une université de langue française créée «par et pour» les francophones il y a plus d'un siècle en réaction au Règlement XVII;
- a été invisible dans la communauté franco-ontarienne;
- et surtout, elle a perdu toute la confiance de la communauté franco-ontarienne et la légitimité de son mandat bilingue.

Dans ce cas-ci, il nous semble clair que l'avenir de la programmation universitaire de langue française dans le Moyen-Nord est à l'Université de Sudbury.

Avec une programmation diversifiée et liée au marché de l'emploi et de nouvelles façons de faire en matière de financement, l'AFO croit grandement au succès et à la croissance de nos universités, tout comme ce fut le cas avec nos écoles et nos collèges communautaires. En vue de la prochaine année scolaire, l'Université de Hearst a comblé toutes les places offertes dans ses programmes. Le nouveau programme en éducation offert par l'Université de l'Ontario français a reçu plus de demandes d'inscription d'étudiantes et d'étudiants domestiques que de places disponibles en vue de la prochaine rentrée scolaire. Les bons programmes attirent les étudiantes et les étudiants. Il faut donner les moyens à ces institutions d'offrir ces programmes.

⁵"https://www.ombudsman.on.ca/ressources/nouvelles/communiques-de-presse/2022/l%E2%80% 99universite-lau..."

https://www.ombudsman.on.ca/ressources/nouvelles/communiques-de-presse/2022/l%E2%80%99universite-laurentienne-et-la-province-n%E2%80%99ont-pas-assure-la-protection-des-programmes-en-francais-d

Recommandations du Groupe d'experts au MCU:

→ Que le Groupe d'experts recommande au ministère des Collèges et Universités d'appliquer le principe de continuum de l'éducation de langue française en continuant d'investir dans le modèle "par et pour" au niveau postsecondaire.

Recommandations du Groupe d'experts au MCU:

→ Que le Groupe d'experts recommande au ministère des Collèges et Universités d'ouvrir une discussion avec l'Université de Sudbury afin de réexaminer son projet de transformation.

Recommandations du Groupe d'experts au MCU:

→ Encourager un système d'études postsecondaires en français inclusif, riche (un programme diversifié de qualité répondant aux besoins du marché) et durable.

III. Les modalités de financement du postsecondaire en langue française en Ontario :

Le gouvernement de l'Ontario a suivi de près le dossier de la santé financière de l'enseignement post-secondaire afin de perpétrer l'excellence des études universitaires et collégiales. D'ailleurs, le MCU s'est exprimé en début d'année en confiant au Groupe d'experts la mission de formuler les principales dispositions qui seront intrinsèquement liées à la modernisation, à l'accessibilité et à la durabilité du post-secondaire ontarien en langue française.

Il est donc légitime au nom de la dualité linguistique de se questionner sur la formule de financement qui sera réservée à l'enseignement en langue française. Si nous regardons les priorités du Fonds complémentaire en éducation postsecondaire en Ontario, nous établirons que le gouvernement s'engage à : « soutenir les élèves tout au long de leurs études secondaires et de <u>leur transition vers des destinations postsecondaires</u>, notamment <u>l'apprentissage</u>, <u>l'intégration communautaire</u>, <u>le collège</u>, <u>l'université</u> et le <u>milieu de travail</u> »⁷.

Selon ce Fonds, il est prévu que l'éducation en langue française reçoive dans son ensemble la somme de 21,90 Millions de dollar et 7,22 Millions de dollar pour financer le cheminement des élèves qui rejoignent l'enseignement postsecondaire et qui vont chercher du travail correspondant à leurs attentes respectives.

⁷ Extrait du document en ligne du <u>Fonds pour les priorités et les partenariats pour 2023-2024</u>

Force est de constater que les élèves du secondaire qui souhaitent rejoindre les bancs des universités et des collèges de langue française vont vouloir, légitimement, choisir le programme désiré, recevoir un enseignement de qualité, y accéder sans frais exorbitants et pouvoir rejoindre le marché du travail dans des secteurs francophones et/ou bilingues. La pression financière sur les étudiantes et étudiants de langue française est plus forte, eux qui doivent s'exiler du domicile familial plus souvent que la clientèle étudiante de la majorité pour entreprendre des études postsecondaires en français.

Il va sans dire que les aspirations des élèves francophones en Ontario reposent fondamentalement sur la pérennité financière de l'éducation postsecondaire en langue française et sur la diversification de sa programmation. Le constat que nous faisons est que les modes de financements existants ne semblent pas correspondre aux besoins de ce secteur (Bilan des États généraux sur le postsecondaire en contexte francophone minoritaire 2022). La formule de financement actuelle encourage la compétition, et non le partenariat entre les institutions. Les partenariats entre nos institutions sont une clé essentielle à leur pérennité. Il faudrait valoriser l'enseignement des universités et des collèges en français et réfléchir sur la précarité de certains établissements qui n'arrivent pas à se mettre au même diapason financier que les autres établissements.

Cette situation précaire reflète un manque de programmes intéressants et diversifiés en français permettant aux élèves finissants du secondaire de pouvoir choisir le programme qu'ils souhaitent à l'instar des élèves du système anglophone. La pénurie des enseignantes et enseignants francophones dans diverses disciplines, en santé, en petite enfance et dans de nombreuses autres sphères d'activité, constitue également un défis important à relever que ce soit en misant sur des partenariats avec des universités du Québec ou alors sur l'immigration et la reconnaissance des acquis une fois sur le sol canadien.

Les étudiantes et étudiants se plaignent des frais de scolarité qui sont souvent un frein pour des familles aux faibles revenus. À ce propos, la présidente de l'association des étudiantes et étudiants francophones en éducation à l'université d'Ottawa, Martine Simplice, s'est exprimée lors d'une entrevue avec l'Assemblée de la francophonie en Ontario pour dénoncer la spirale financière dans laquelle vivent certains étudiants francophones, puisque les études requièrent souvent le passage par des demandes de financement avec bien évidemment des taux élevés d'intérêts rendant l'étudiant dans une situation d'endettement avant même de rejoindre le marché du travail. De plus, les élèves de langue française doivent s'exiler davantage que la moyenne pour obtenir une éducation postsecondaire de langue française.

Recommandations du Groupe d'experts au MCU:

- → Adopter une formule de financement dédiée exclusivement aux universités et collèges de langue française.
 - → Pour un mode de financement exclusivement dédié au postsecondaire en français

Même si les fonds publics financent en partie le secteur postsecondaire (voir www.tcu.gov.on.ca Ministère des Collèges et Universités), il n'en demeure pas moins que ce secteur, notamment celui dédié aux études en français, mérite amplement de lui consacrer un fond d'investissement unique et durable lui permettant ainsi de se développer au prorata des attentes de la communauté francophone qui compte énormément sur la prospérité de ce secteur et qui voudrait que ce soit un maillon fort de l'économie régionale d'abord et nationale par la suite. Les formules de financement devraient encourager les partenariats.

Manifestement, l'Ontario devrait développer l'enseignement supérieur en français et ne pas le soumettre en grande partie à des fonds complémentaires qui ne peuvent pas prendre en charge la programmation de plusieurs matières en français, réserver des postes à des enseignants francophones, et offrir un environnement francophone par des services et des ressources de qualité en langue française, la technologie et la recherche.

À cet effet, quand on regarde de près les Fonds pour les priorités et les partenariats (FPP) pour l'année 2023-2024, il ressort que sur la somme de 516,22 millions de dollars, seulement 7,22 millions de dollars seront consacrés au cheminement des élèves vers le postsecondaire, et même si le même fond offre 21,90 millions de dollar à l'éducation en langue française, il serait opportun de rester sur cette lancée et d'offrir à l'enseignement collégial et universitaire en français des fonds de capacité raisonnable permettant de développer à juste titre les études en français à partir de l'étape de la garderie jusqu'à offrir aux francophones de l'Ontario l'opportunité de poursuivre des études de qualité et d'entamer des stages et des emplois à la hauteur de leurs attentes respectives.

→ Pour une contribution permanente et conséquente du Fonds complémentaire en éducation postsecondaire du gouvernement Fédéral

Il incombe en partie aux gouvernements de créer des conditions propices pour que les francophones puissent vivre et travailler dans des environnements francophones. Dans cette veine, vivre au Canada c'est aussi choisir la langue de son apprentissage de la garderie jusqu'au postsecondaire selon le principe du continuum en éducation. Partant de cette hypothèse, le gouvernement fédéral, qui a prouvé son soutien financier indélébile à plusieurs institutions de langue française en Ontario⁸ devrait mettre en place un programme de financement convenable et durable pouvant de façon effective aider à développer les universités de langue française, à pérenniser leur programme, à attirer de nouvelles étudiantes et de nouveaux étudiants et à devenir une référence internationale en matière de recherche et d'avancée technologique et scientifique. Le gouvernement du Canada a un rôle de leadership en matière de langues officielles.

En 2021, Patrimoine canadien a mis sur pied le Fonds complémentaire en éducation postsecondaire, soit une enveloppe financière de 121 M \$ sur 3 ans. Quelques mois plus

⁸Lire: https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/nouvelles/2021/08/le-gouvernement-du-canada-investit-1213-millions-de-dollars-sur-3-ans-pour-appuyer-leducation-postsecondaire-dans-la-langue-de-la-minorite.html

tard, lors de la campagne électorale fédérale de 2021, le Premier ministre Justin Trudeau a promis de pérenniser le Fonds et de le hausser à la hauteur de 80 millions de dollars par année. Le Fonds arrivant à échéance à la fin mars prochain, il y a une opportunité très importante de revoir ce programme important, de l'adapter davantage aux besoins de la communauté franco-ontarienne et du gouvernement de l'Ontario. Nous observons une volonté réelle du gouvernement du Canada d'aborder le renouvellement de ce programme en vue du prochain budget fédéral.

Tout comme l'enseignement supérieur anglophone qui représente un pilier pour le développement du pays, la communauté franco-ontarienne voudrait souligner l'importance du postsecondaire en langue française et le gouvernement fédéral dans cette optique devrait prendre des mesures dans ce sens, d'ailleurs, pour la communauté franco-ontarienne ces mesures ne seront que la réalisation d'une justice sociale⁹.

Il y a de grandes opportunités qui se présentent au gouvernement de l'Ontario au cours de la prochaine année. À la suite de l'adoption du <u>Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028</u>, les provinces auront accès à plus de financement fédéral. Le Programme aux langues officielles en éducation (PLOÉ) devra être renégocié avec les provinces. Le Fonds complémentaire en éducation postsecondaire, que le Premier ministre du Canada a promis de pérenniser et de financer à la hauteur de 80 millions de dollars par année, vient à échéance en mars prochain.

Recommandations au MCU:

→ Que le Groupe d'experts recommande au ministère des Collèges et Universités d'ouvrir une conversation avec le gouvernement du Canada en vue du renouvellement du Fonds complémentaire en éducation postsecondaire et du PLOÉ afin d'appuyer l'objectif de pérenniser le secteur.

Conclusion.

Compte tenu du fait que les établissements du postsecondaire de langue française ont une importance stratégique centrale dans la communauté francophone et l'ensemble de la province, il est indiqué de lui consacrer une attention toute particulière et ce, par l'entremise d'une balise financière durable et conséquente pouvant combler l'ensemble des besoins et des spécificités de ces établissements, eu égard de leur clientèle, de la diversité des programmes, des possibilités de carrière bilingue et/ou francophone. Tout bien considéré, la communauté francophone dans son ensemble compte plus que jamais sur les recommandations du Groupe d'experts, qu'elle espère juste, équitable et impartiale.

_

⁹ Lire: Rapport du Sommet provincial des États généraux sur le postsecondaire en Ontario français Tenu à Toronto du 3 au 5 octobre 2014 aux écoles secondaires Toronto-Ouest et Saint-Frère-André Le 10 février 2015

En tant que porte-parole de la communauté francophone, nous sommes convaincus que le panel étudiera la question de la croissance du postsecondaire en langue française avec célérité et diligence.

BIBLIOGRAPHIE/SITOGRAPHIE

- Site web de l'Ontario Newsroom www.news.ontario.ca
- Catherine Lévesque, la presse canadienne, les libéraux promettent de doubler les fonds fédéraux, publiés le 31 août 2021.
 éducation postsecondaire en langue minoritaire | Les libéraux promettent de doubler les fonds fédéraux | La Presse .
- Fédération des communautés francophones et acadiennes/ Federation of Francophone and Acadian Communities of Canada

<u>Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028: un investissement majeur pour s'adresser au déclin du français - Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (fcfa.ca)</u>

Collèges et des Universités de langue française / french language of college and university

<u>Collèges et universités de langue française | ontario.ca</u> / <u>Collèges et universités de langue française</u> | ontario.ca

- Site web ontario.ca raccourci vers la Loi sur les langues officielles

ministère de la Formation et des Collèges et Universités (Loi sur le), L.R.O. 1990, chap. M.19 (ontario.ca)

- Rapport des États généraux /

The FCFA - Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada

https://fcfa.ca/rapport-final-des-etats-generaux-sur-le-postsecondaire-francophone/#:~:text=Intitul %C3%A9%20B%C3%A2tir%20ensemble%20le%20postsecondaire,l%27acc%C3%A8s%20aux%20programmes%2C%20la

- Le fonds pour les priorités et les partenariats (FPP) <u>Fonds pour les priorités et les partenariats pour 2023-2024 Note de service 2023 : B05 (gov.on.ca)</u>
- Rapport du Sommet provincial des États généraux sur le postsecondaire en Ontario français tenu à Toronto du 3 au 5 octobre 2014 aux écoles secondaires Toronto-Ouest et Saint-Frère-André Le 10 février 2015.
 Rapport.pdf (acufc.ca)